



SOMMAIRE

Séance spéciale consacrée à l'Année internationale pour la
lutte contre l'*apartheid* 609

Président : M. Indalecio LIEVANO (Colombie).

**Séance spéciale consacrée à l'Année internationale
pour la lutte contre l'*apartheid***

1. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'espagnol*) : Je déclare ouverte la séance spéciale de l'Assemblée générale consacrée à l'Année internationale pour la lutte contre l'*apartheid*.

2. En ma qualité de président de l'Assemblée générale, je tiens à m'associer à la célébration de l'Année internationale pour la lutte contre l'*apartheid*, proclamée dans la résolution 32/105 B de l'Assemblée générale, en date du 14 décembre 1977, et solennellement inaugurée au Siège de l'Organisation des Nations Unies le 21 mars dernier.

3. Après l'hecatombe de la seconde guerre mondiale et l'effondrement de l'idéologie qui reposait sur la croyance en la supériorité d'une race, on a cru être arrivé à un tournant de l'histoire, propice à l'instauration d'une société universelle, fondée sur l'égalité de droits de tous les Etats, l'autodétermination des peuples et la non-discrimination entre les hommes, indépendamment de leurs convictions religieuses, politiques ou de la seule couleur de leur peau.

4. Bien que les progrès réalisés dans cette voie soient considérables, il reste encore beaucoup à faire pour que nos efforts soient couronnés de succès. Tant qu'il existe encore des régimes comme celui de l'Afrique du Sud, reposant sur la pratique inacceptable de l'*apartheid*, tant que subsistent d'autres formes de discriminations plus subtiles qui créent des distinctions entre les nations, en limitant l'immigration, les possibilités de travail et le libre passage des frontières, nous ne pouvons nous estimer satisfaits de l'oeuvre accomplie. L'*apartheid* est un affront aux valeurs que l'homme, tout au long de son histoire, a considérées comme les marques de sa dignité et qu'il a exprimées dans sa philosophie et ses convictions religieuses. L'*apartheid* est la négation de toutes les victoires morales que l'homme a remportées, parfois dans la souffrance et parfois dans la joie.

5. Aujourd'hui, au cours de cette séance spéciale, notre solidarité et nos pensées vont aux milliers d'Africains qui souffrent en prison, en raison de leur foi dans l'égalité raciale, qui paient par l'exil leur amour de la liberté et par la persécution leur ferme détermination de vaincre le racisme.

C'est vers eux, vers les jeunes étudiants des écoles de Soweto, vers ceux qui sont victimes des formes subtiles de discrimination raciale que constituent les prétendus quotas d'immigration, vers les prisonniers politiques, qui ont pris valeur de symbole, tel Nelson Mandela, vers les martyrs déjà légendaires, incarnés par Steven Biko, que va notre solidarité. Qu'ils sachent que, malgré la distance considérable qui nous sépare, nous qui sommes ici, dans cette enceinte de l'Organisation des Nations Unies, voyons en eux les successeurs d'autres héros qui ont marqué l'histoire du sceau de la liberté.

6. Je crois que nous aurons réalisé l'un des idéaux des peuples rassemblés à l'Organisation des Nations Unies, lorsqu'il ne sera plus nécessaire de consacrer, comme aujourd'hui, une séance de l'Assemblée générale à la célébration de l'Année internationale pour la lutte contre l'*apartheid*. Cela voudra dire qu'on aura fait disparaître un régime politique, qui va à l'encontre de toutes les valeurs politiques et culturelles qui ont inspiré la Charte de l'Organisation. Cela voudra dire aussi qu'il n'y aura plus dans le monde d'êtres humains humiliés et blessés en raison de leur couleur; ou, mieux encore, qu'il n'y aura plus d'êtres humains que la couleur de leur peau condamne à être exploités comme main-d'oeuvre à bon marché et qui, de ce fait, se voient refuser la possibilité de développer les nobles valeurs qui donnent à l'existence sa dignité.

7. J'invite maintenant le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kurt Waldheim, à s'adresser à l'Assemblée générale.

8. Le **SECRETAIRE GENERAL** (*interprétation de l'anglais*) : Cette séance spéciale marquant l'Année internationale pour la lutte contre l'*apartheid* prend place, comme il convient, au cours d'une session de l'Assemblée générale qui commémorera le trentième anniversaire de l'adoption de l'historique Déclaration universelle des droits de l'homme. Cette déclaration donne une interprétation précise et faisant autorité des droits de l'homme et des libertés fondamentales que mentionne la Charte de l'Organisation. Elle a établi une norme commune de réalisation pour tous les peuples et toutes les nations et a souligné que la liberté, la justice et la paix dans le monde ne pouvaient être obtenues qu'en reconnaissant la dignité inhérente et les droits égaux et inaliénables de tous les membres de la famille humaine.

9. C'est contre la toile de fond de cette préoccupation au sujet des droits de l'homme, qui transparait déjà dans la Charte et qui a été développée dans la Déclaration universelle, que nous devons envisager et la tragédie du peuple opprimé de l'Afrique du Sud et les efforts soutenus déployés par les Nations Unies pour le libérer du fléau de la discrimination raciale. Nous devons nous rappeler que

l'apartheid n'est pas la norme commune de réalisation en matière de droits de l'homme, établie par la Déclaration universelle, et que, en menant la campagne contre *l'apartheid*, l'Organisation des Nations Unies poursuit l'un de ses buts principaux. Cet objectif est de réaliser la coopération internationale

“en développant et en encourageant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion . . .”.

10. Conformément à ce mandat fondamental, l'Organisation s'est préoccupée, dès le début, du problème du racisme et de la discrimination raciale en Afrique du Sud. Elle a déployé tous les efforts possibles pour persuader les gouvernements successifs de l'Afrique du Sud d'abandonner la politique du racisme et de s'acquitter des obligations assumées par ce pays, en sa qualité d'Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies, au titre de l'Article 56 de la Charte. Ces efforts, malheureusement, ont été voués à l'échec. Cependant, il s'en est dégagé un consensus international qui rejette totalement *l'apartheid* et qui, pour reprendre les termes de la Déclaration adoptée par l'Assemblée générale le 24 octobre 1970, le condamne en tant que “crime contre la conscience et la dignité de l'homme” [résolution 2627 (XXV), par. 7].

11. Ce consensus a été mis en relief par la décision unanime de l'Assemblée générale de proclamer l'Année internationale pour la lutte contre *l'apartheid* à mi-parcours de la Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale. Elle a pour objectif d'intensifier et de faire progresser la campagne internationale contre *l'apartheid*. Notre réunion, aujourd'hui, dans la poursuite de cet objectif, acquiert une signification accrue, du fait qu'elle coïncide avec la Journée de solidarité avec les prisonniers politiques sud-africains. La cause de ceux qui ont subi emprisonnement et persécution, pour avoir tenté d'obtenir leurs droits légitimes, sera toujours, de manière directe et permanente, un sujet de préoccupation pour l'Organisation.

12. L'Organisation des Nations Unies a gagné un appui toujours plus grand pour les mesures qu'elle prend pour lutter contre *l'apartheid*; parmi ces mesures, on peut compter le refus des avantages de la coopération internationale au Gouvernement sud-africain, tant qu'il poursuivra son odieuse politique, la prise des dispositions nécessaires pour assurer au peuple opprimé d'Afrique du Sud une assistance sur les plans humanitaire, de l'éducation et autres, et la mobilisation de l'opinion publique mondiale, afin qu'elle exerce son influence pour appuyer les objectifs de l'Organisation.

13. *L'apartheid* n'est pas seulement immoral et inhumain; il représente aussi un grave danger pour la paix et la sécurité internationales. Le sérieux de cette menace pour la paix est reflété dans les résolutions adoptées à l'unanimité, par le Conseil de sécurité, les 31 octobre et 4 novembre 1977, résolutions 417 (1977) et 418 (1977), où le Conseil exige la renonciation à la politique d'*apartheid* et décide l'application d'un embargo obligatoire sur les armes à destination de l'Afrique du Sud, conformément au Chapitre VII de la Charte.

14. Je tiens à saisir cette occasion pour reconnaître la contribution vitale qu'a apportée à nos efforts le Comité spécial contre *l'apartheid*, sous la direction du représentant du Nigéria, l'ambassadeur Harriman. Je voudrais également dire combien j'ai apprécié la très précieuse collaboration que l'Organisation de l'unité africaine, les institutions spécialisées et de nombreuses organisations gouvernementales et non gouvernementales m'ont apportée.

15. J'ai souligné maintes fois qu'il ne pouvait y avoir de paix en Afrique du Sud, tant que son gouvernement s'entête à tenter de perpétuer la discrimination raciale et d'imposer des solutions unilatérales qui cherchent à priver la grande majorité du peuple de son droit de citoyenneté. L'expérience des trente dernières années démontre clairement qu'une telle politique ne peut aboutir qu'à la résistance, la répression et une violence accrue. Seuls, un abandon total de *l'apartheid* et la recherche d'une solution grâce à des consultations avec les dirigeants authentiques de la population tout entière, menées sur la base du principe de l'égalité de l'homme, peuvent éviter une tragédie.

16. J'en appelle, une fois encore aujourd'hui, au Gouvernement sud-africain pour qu'il abandonne sa dangereuse ligne de conduite, qui ne peut déboucher que sur l'affrontement et le conflit. Même en cette onzième heure, par conséquent, j'espère que l'Afrique du Sud adoptera une politique conforme aux buts et principes de la Charte et de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

17. Il n'y a aucune autre question sur laquelle les Membres de l'Organisation soient plus unis que celle dont nous sommes saisis. Nous parlons donc aujourd'hui d'une seule voix, pour exprimer notre détermination de faire tout ce qui dépend de nous pour aider à créer en Afrique du Sud une société juste, dans laquelle tous les habitants de toutes les races pourront jouir de leurs droits inaliénables. Nous devons réussir, dans l'intérêt de la paix en Afrique et dans le monde entier.

18. Le PRESIDENT (*interprétation de l'espagnol*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la Jamaïque, Son Excellence l'Honorable Michael Manley.

19. M. MANLEY (Jamaïque) [*interprétation de l'anglais*] : C'est avec une profonde humilité et un grand sens de l'histoire et de ses obligations que j'ai accepté l'invitation qui m'a été faite de prendre la parole devant l'Assemblée, en ce moment précis de la lutte contre *l'apartheid* et pour la libération définitive de l'Afrique australe. Alors que nous sommes réunis ici, nous pouvons sentir la présence des esprits des martyrs qui périrent à Sharpeville et à Soweto. Nous sentons que Steven Biko est parmi nous. Au moment même où je parle, des millions de jeunes vies sont gâchées et écrasées en Afrique du Sud, en Namibie et au Zimbabwe, et leurs espoirs déçus constituent un reproche phénoménal pour nous tous qui sommes réunis ici ce matin et, en fait, pour toute l'humanité.

20. Si j'ose parler, ce n'est pas en mon nom propre, mais en tant que partie et produit d'un processus de la lutte à la Jamaïque et, en fait, dans toutes les Caraïbes. C'est dans une perspective historique tout à fait particulière que nous tournons nos regards vers nos frères tourmentés d'Afrique

australe. Nous-même, victimes de chaque outrage infligé encore à l'Afrique du Sud, sommes le produit d'un système d'esclavage, qui a servi de base à une expérience colonialiste sans pareille. Nous avons connu le génocide, le racisme, l'oppression et l'exploitation, tout d'abord sous le couvert du colonialisme et, ensuite, du néo-colonialisme et ces maux ont toujours dominé nos vies. Nous avons également lutté pour notre propre libération et nous avons toujours reconnu que nos épreuves faisaient partie intégrante d'une expérience mondiale et notamment de la lutte africaine.

21. A la fin du XIX^e siècle, Edeard Wilmot Blyden, des Iles Vierges, réclama à grands cris la libération de l'Afrique. Ce fut un habitant de la Trinité, H. Sylvester-Williams, qui convoqua le premier Congrès panafricain, tenu à Londres en 1900. Dans les années 30, les célèbres George Padmore et C.L.R. James, de la Trinité, devenaient les mentors de Kwame Nkrumah, Aimé Césaire, de la Martinique, jetait les bases culturelles et psychologiques de la lutte de libération, alors que Frantz Fanon éveillait toute une génération à l'indignation qui s'imposait. A leurs côtés et, avant eux-mêmes, on voyait se dresser la figure écrasante de Marcus Garvey, un héros national de la Jamaïque. Plus que quiconque à son époque, Garvey devait inspirer Nkrumah, Jomo Kenyatta et toute une génération de dirigeants noirs modernes, des deux côtés de l'Atlantique, dans cette lutte que nous célébrons et que nous cherchons à continuer aujourd'hui.

22. En 1921, Garvey envoya une pétition à la Société des Nations à propos des droits des Noirs dans le monde. Il est à la fois ironique et assez révélateur qu'en 1928 Garvey présente à nouveau une pétition à la Société des Nations, où l'on pouvait lire que l'Afrique du Sud n'était pas habilitée à exercer les responsabilités d'une puissance mandataire sur le Sud-Ouest africain. Sa liste des crimes racistes perpétrés en Afrique du Sud, en 1928, pourrait, pratiquement sans amendement, être la même aujourd'hui au Conseil de sécurité, 50 ans plus tard.

23. A la Jamaïque, nous sommes fiers que notre gouvernement, dans les années 50, sous la direction d'un autre héros national, Norman Manley, se soit joint à la République de l'Inde, dirigée par l'immortel Nehru, pour devenir les deux premiers Etats qui, dans l'histoire, devaient interdire tout commerce avec l'Afrique du Sud, afin de marquer notre protestation et notre indignation communes. C'est parce que nous sommes profondément affectés par la situation en Afrique australe que, conjointement avec la Guyane, notre République soeur, nous avons offert de recruter des volontaires pour les luttes de libération et nous cherchons à former les cadres d'un Etat moderne, pour le jour où l'étendard de la liberté flottera enfin sur Salisbury, Windhoek et Pretoria.

24. On pourrait se demander quelle est la raison qui a poussé tant d'hommes des Caraïbes à se sentir tellement concernés par ce qui se passe au niveau international. Nous répondrons que c'est, en partie, parce que nous avons cherché à retrouver nos identités qui s'étaient perdues dans l'histoire, alors que les navires négriers frayaient leur passage entre l'Afrique et les Amériques. En outre, nous savons tous que l'affirmation de Nkrumah, selon laquelle aucun Africain ne serait libre tant que toute l'Afrique ne serait pas libre, est une vérité universelle qui vaut pour

toutes les races et pour tous les continents. Nous savons que cela est vrai, même si, aux Caraïbes, nous sommes probablement plus proches de l'idéal d'une société multiraciale que toute autre région du monde moderne. Toutefois, en dépit de nos succès relatifs, nous savons que nous ne serons pas ce que nous devons être tant qu'une trace infime de l'*apartheid* demeurera.

25. Et alors que nous prenons dûment note des lettres de créance des pays des Caraïbes dans la lutte de libération, nous devons nous arrêter un instant pour rendre hommage aux géants qui ont changé le cours de l'histoire. Nous nous souvenons du Mahatma Gandhi et de celui qui fut son disciple extraordinaire, ailleurs et à une autre époque, Martin Luther King. Nous devons remonter à Toussaint Louverture, à Simon Bolívar et à José Martí, alors même que nous nous rapprochons des géants modernes que sont Julius Nyerere, Fidel Castro et Ho Chi Minh.

26. Je me permettrai de féliciter respectueusement ceux qui vont bientôt faire l'objet de grands honneurs : Kwame Nkrumah dont la vision panafricaine a fait le précurseur logique de Murtala Mohamed, cet activiste convaincu; Jawaharlal Nehru, qui a engagé le sous-continent indien et tout son immense prestige dans la lutte; Paul Robeson, dont l'engagement extraordinaire et le dévouement solitaire sont bien reconnus et qui devait précéder, avant de faire de lui son égal, le révérend Collins dans la campagne ardue qu'il n'a jamais cessé de mener. Et en dernier lieu, mais avec la même force, je rendrai un respectueux hommage aux qualités courageuses et absolues de dirigeant d'Olof Palme, qui reste le symboïe de la position progressiste, et je peux dire même d'avant-garde, adoptée par tous les pays scandinaves.

27. Enfin, je me permettrai de rendre un hommage vibrant au Comité spécial contre l'*apartheid*, pour le travail essentiel qu'il a accompli sous la direction dynamique de M. Leslie Harriman, du Nigéria. Nous demandons aux Etats Membres d'appuyer pleinement le travail de ce comité. Nous apprécions les efforts déployés au sein du système des Nations Unies et nous adressons notre reconnaissance à leur personnel si dévoué, ainsi qu'à notre secrétaire général pour sa direction si compétente.

28. Si nos recherches nous ont permis d'établir que la Société des Nations avait été saisie d'une pétition il y a 50 ans, bien avant même que le mot "*apartheid*" ne figure dans le vocabulaire politique, comment se fait-il qu'aujourd'hui, en 1978, nous cherchions encore à mobiliser l'opinion mondiale ? Comment se fait-il qu'un monde qui a donné naissance à Lincoln, à Marx, à Lénine, à Mao et à Franklin Roosevelt demeure impuissant en présence de cet édifice infâme de honte et d'avilissement ? L'*apartheid* a été dénoncé dans les discours de tous les dirigeants politiques importants du XX^e siècle. L'*apartheid* a suscité l'indignation politique la plus vive. Il a été désigné officiellement comme étant un crime contre l'humanité. Comment se fait-il alors que cette grande assemblée des nations fasse aujourd'hui l'objet des sarcasmes de l'Afrique du Sud qui ne dévie pas de sa politique raciale ? Que penser de ce rejet récent et impudent de la volonté ferme de l'Organisation des Nations Unies en Namibie ?

29. En vérité, il est presque incroyable, sous un certain angle, que cette réunion ait eu lieu. Même pour ceux qui

voient l'*apartheid* de façon simpliste, portant sur des questions relatives aux chemins de fer, aux restaurants et aux équipes de football et de rugby, qui ne font plus l'objet de ségrégation, la survie de la ségrégation systématique doit paraître aussi surprenante que répugnante du point de vue moral. Il n'en demeure pas moins que ces symptômes extérieurs, aussi épouvantables qu'ils soient, ne sont que les manifestations superficielles d'une évolution plus profonde, qui est aussi ancienne que l'histoire de l'impérialisme moderne. Et c'est à bon escient que j'utilise le mot "impérialisme". Comme tous les mots, il peut être éculé, et nous savons que certains préféreraient ne pas le voir utiliser du tout.

30. Mais, en réalité, il est impossible de comprendre l'*apartheid* et la structure d'oppression en Afrique australe sans comprendre les origines et la nature permanente de l'impérialisme. Les trois siècles qui ont pris fin en 1945 ont vu un événement unique dans l'histoire : l'asservissement des trois quarts du globe par une minorité techniquement triomphante. L'impérialisme, c'était l'organisation militaire et politique du monde aux fins d'une exploitation économique. Des territoires à moitié vides ont été occupés et des civilisations anciennes et souvent glorieuses ont été détruites en Afrique, en Asie et aux Amériques. La force économique brutale de ces événements est sans parallèle dans l'histoire de l'humanité.

31. Le racisme a été le terrible aboutissement de ce processus, mais les passions humaines qu'il suscite ne doivent jamais nous faire oublier que la cause réelle de ce processus est l'exploitation économique d'une nation par une nation et, en fin de compte, de l'homme par l'homme. C'est justement parce que le racisme n'est pas la cause, mais l'effet, de l'injustice qui sévit en Afrique australe, que nous devons regarder au-delà des corps brisés de Soweto, pour trouver les véritables objets de notre indignation et le véritable but de nos efforts.

32. Ainsi, pour nous dans les Caraïbes, la justice en Afrique australe implique plus que la reprise de l'identité que nous avons perdue sur le passage de la route des esclaves, plus que la reconquête de notre fierté ancestrale. Nous avons appris par une dure expérience que l'*apartheid*, les frustrations de la Namibie et les manoeuvres du régime de Smith, qui corrompent tant de ceux qui s'en approchent, sont inséparables de la colère qui, en fin de compte, pousse les peuples à se rebeller contre l'oppression fasciste partout où elle sévit; ils sont indissociables des frustrations continues qui entravent l'instauration du nouvel ordre économique international; ils sont indissociables des termes de l'échange impitoyablement désavantageux pour ceux qui survivent en exportant des matières premières; ils sont indissociables de l'apathie des institutions financières mondiales devant les besoins économiques et sociaux réels de deux tiers de l'humanité; ils sont indissociables de l'angoisse de plus de 2 milliards de pauvres dans le monde; ils sont indissociables du désarroi de l'homme qui ne sait pas lire; ils sont indissociables de la colère de la femme qui ne peut, à cause de son sexe, profiter des possibilités qui à bon droit devraient être les siennes; ils sont indissociables de l'expérience du gouvernement d'une nation en lutte, qui doit choisir entre la destruction économique et la capitulation politique, lorsque ce gouvernement a à faire à des sociétés transnationales; ils sont indissociables, enfin et surtout, de

la censure qui s'exerce sur la diffusion et l'interprétation des nouvelles, au point que les véritables causes de leurs souffrances resteront inconnues des trois quarts de l'humanité.

33. Ainsi, ce n'est pas seulement le racisme, ce n'est pas seulement l'*apartheid* qui sont ici aujourd'hui au banc des accusés : ceux-là ne sont que des symptômes. C'est aussi l'exploitation, le pire fléau de l'humanité, que nous accusons aujourd'hui. Le coaccusé, à n'en pas douter, est le monde lui-même et, plus particulièrement, ses systèmes politiques. En effet, en dernière analyse, l'Afrique australe et l'*apartheid* représentent un échec formidable du processus politique. Nous ferions bien, dans ces conditions, de réfléchir à la situation dans laquelle se trouve le monde lui-même.

34. La conquête politique a toujours été perpétrée au nom de l'avantage économique. Auparavant, toutefois, les avantages économiques étaient à tel point le résultat d'événements politiques qu'ils dépendaient, à la fin, du processus politique. Si la conquête s'arrêtait, les avantages économiques prenaient fin. Par conséquent, la libération politique garantissait naturellement la suppression des inégalités économiques. Mais, dans le monde moderne, il n'en est plus ainsi. En se retirant, la marée de l'impérialisme moderne, sous son aspect politique perceptible, a laissé derrière elle ses structures économiques. Ce système, qui se manifeste par une énorme structure supranationale de corporations et d'institutions de financement, de production et de distribution, a engendré un système d'influence et de contrôle internationaux qui menacent de se substituer à la politique traditionnelle. Aucun pays ne peut en faire abstraction, quelles que soient sa grandeur ou ses convictions idéologiques.

35. A la fin, les démocraties traditionnelles comme les démocraties populaires plus récentes font remonter leur souveraineté, par le processus politique, au peuple. Nous pouvons contester l'authenticité de l'une ou l'autre de ces prétentions, mais l'un et l'autre de ces systèmes doivent indubitablement alléger à la même source d'autorité pour la prise des décisions en ce qui concerne les affaires humaines, et cette source c'est le peuple. Nous voici donc en face d'une autorité nouvelle, en matière de décisions fondamentales, d'une nouvelle cause déterminante du cours précis des événements qui surviennent à l'intérieur des nations et entre les nations.

36. Cette autorité, qui réside et se perd dans les mystères inscrutables du système des sociétés internationales, a une caractéristique terrible que le monde, je crois, ne peut pas méconnaître : ses décisions tiennent leur autorité d'une source populaire non identifiable à laquelle elles doivent leur responsabilité. Devant l'ampleur extraordinaire de ce phénomène, les hommes honnêtes qui détiennent le pouvoir versent des larmes sincères devant les horreurs de l'*apartheid* et vous confient, en secret, qu'ils ne peuvent rien faire, parce qu'ils ont peur des conséquences. Et de quelles conséquences s'agit-il quand on dit qu'on est désespéré ? Toujours de conséquences économiques.

37. Ainsi, le nouvel ordre économique international et le droit du Sud-Africain noir de marcher simplement, en toute dignité, dans son propre pays représentent tous deux une

question fondamentale à laquelle l'humanité doit répondre : qui va mener le monde, et au nom de qui ? Le monde va-t-il continuer à tourner, expression vivante d'une contradiction entre objectif moral et expérience concrète ? Ou bien ceux qui ont été choisis par les hommes pour mener le monde, dans l'intérêt des hommes et au nom des hommes, vont-ils affirmer la souveraineté de l'homme en obligeant les événements à se conformer à nos intentions déclarées ?

38. Il en est qui répliqueront que tout cela est utopique; comme toujours, les pragmatistes vont jurer que ce n'est qu'imagination. Mais, je maintiens que le temps est venu pour l'humanité de réfléchir et de recourir à un pragmatisme plus profond avant qu'il ne soit trop tard; car, aussi sûrement que la moitié de l'histoire est le fait des forces qui cherchent à dominer au nom de la gloire ou du profit, l'histoire est également le fait des forces de ceux qui se révoltent.

39. En fin de compte, l'Organisation des Nations Unies offre à l'humanité une occasion unique de libération sans violence, par une action internationale intelligente et concertée. C'est pourquoi j'invite l'Assemblée, consciente des problèmes plus profonds qui sont en jeu, à réfléchir avec sérieux, avec réalisme et sans rhétorique à la question suivante : que pouvons-nous faire, que devons-nous faire, pour que l'Afrique australe ne soit plus à l'ordre du jour de l'injustice internationale et pour que l'*apartheid* ne soit plus à l'ordre du jour du crime international ?

40. Et, puisque nous en sommes à ce qu'il faut faire, arrêtons-nous un moment pour passer en revue la situation actuelle. Il est maintenant universellement admis que la lutte implique vraiment le refus d'accepter l'organisation systématique d'une société, sur la base de la supériorité intrinsèque d'une race, la minorité, et de l'assujettissement institutionnalisé d'une autre race, la majorité.

41. Ainsi, il ne sert à rien de répondre que quelques hommes noirs sont choisis pour représenter l'Afrique du Sud dans les sports, tant que les Noirs en général reçoivent une fraction, pour le même travail, du salaire de leurs homologues blancs, tant que les Noirs ont besoin d'un laissez-passer pour se déplacer à l'intérieur de leur propre pays, tant que les Noirs sont exclus des couches les plus élevées de l'économie, tant que les Noirs ne peuvent pas avoir un enseignement convenable, et surtout tant qu'ils sont exclus de la vie politique. Nous ne pouvons pas non plus oublier le rapport dangereux qui existe entre les événements d'Afrique du Sud et ceux du nord de la Rhodésie. L'illégalité du régime de Smith est une question académique, même si elle est importante, et il ne faut pas qu'elle nous cache l'essentiel du problème. C'est pourquoi la présence d'Ian Smith aux Etats-Unis est plus qu'un défi de forme lancé aux pays Membres de l'Organisation des Nations Unies; elle est déplorable à tous points de vue.

42. Ce qu'il faut, maintenant, c'est que les gouvernements s'engagent à organiser une mobilisation totale de la communauté mondiale. A cette heure critique, la volonté populaire d'agir ne manque pas dans le monde. Nous avons vu les syndicats, les organisations d'étudiants et les organisations religieuses, des groupes de citoyens d'un genre ou d'un autre dans le monde entier, s'engager à des actes

destinés à isoler et, en dernier ressort, à détruire les régimes racistes. Ce sont souvent des organisations ou des groupes qui existent dans des pays dont les gouvernements refusent encore d'agir. Voilà pourquoi nous ne pouvons accepter la suggestion selon laquelle les gouvernements ne peuvent agir parce que leurs peuples n'appuieraient pas leur action. Nous pensons que tout gouvernement qui a le courage de mobiliser son peuple et de lui dire la vérité recevra l'appui écrasant de ses ressortissants.

43. Je sais fort bien que, lorsque nous proposerons de nouveau que des mesures précises soient prises contre l'Afrique du Sud, des voix qui conseilleront l'inaction, en se fondant sur toutes sortes de raisons, se feront immédiatement entendre. D'une part, il y aura ceux qui diront franchement qu'ils ne sont pas disposés à souffrir des pertes de profits ou des désagréments, à la suite d'une action quelconque qui pourrait être envisagée contre l'Afrique du Sud. Il y aura également ceux qui emploieront des arguments plus subtils, disant que leur vrai souci est qu'une action quelconque contre l'Afrique du Sud fera du mal au Sud-Africain noir, car celui-ci verrait son niveau de vie baisser. A ce dernier argument, nous répondrons qu'aucune diminution du niveau de vie ne peut se mesurer, quelle que soit l'échelle de valeurs adoptée, à la perspective de retrouver la dignité humaine.

44. Bien entendu, on entend souvent dire que les nécessités économiques en Afrique du Sud et l'apparition d'un sentiment de décence parmi les dirigeants racistes eux-mêmes détruiront l'*apartheid*. Mais, pourquoi les droits absolus de millions d'êtres aujourd'hui devraient-ils attendre l'issue incertaine d'un vœu pieux ? En fait, c'est précisément ce genre d'évasion morale qui, dans le passé, a coûté si cher au monde.

45. Enfin, nous devons nous attendre à la prétention grossière de la minorité, qui déclarera qu'elle préférerait l'*apartheid* au changement, car le changement pourrait conduire à une idéologie qu'elle n'approuve pas. Mais nous ne pouvons jouer sur les deux tableaux. Dans un monde pluraliste, c'est le droit à la libre détermination et non ce qui en découlera qui constitue le droit inaliénable de chaque homme; et c'est là où le droit absolu à la libre détermination est dénié que la paix est le plus en danger.

46. L'année dernière, les Nations Unies, faisant un modeste pas en avant, ont imposé un embargo sur les armes à destination de l'Afrique du Sud, quand le Conseil de sécurité a adopté la résolution 418 (1977). Il a été décidé, au titre du Chapitre VII de la Charte, que la vente d'armes à l'Afrique du Sud représentait une menace à la paix et à la sécurité internationales. Toutefois, nous savons tous que ce n'est pas la vente des armes qui représente la menace. L'Afrique du Sud est déjà fortement armée et elle a une industrie d'armements très développée. Ainsi, même si nous acceptons ce pas en avant pour ses effets psychologiques, nous ne nous faisons pas d'illusions; ce sont le régime lui-même et le système d'*apartheid* qui représentent la menace à la paix et à la sécurité du monde.

47. Rappelons nous le rôle interventionniste sordide de l'Afrique du Sud en Angola, son appui au régime de Smith, son client en Rhodésie, et l'intervention continue de ce client au Mozambique et en Zambie. Maintenant que nous

avons sous les yeux son dernier acte de défi en Namibie, nous sommes tentés de demander : que faut-il de plus pour que les grandes puissances reconnaissent la menace que représente l'Afrique du Sud ? Nous demandons donc au Conseil de sécurité de déclarer sans réserve que l'Afrique du Sud représente une menace à la paix et à la sécurité internationales, aux termes du Chapitre VII de la Charte de cette organisation.

48. Exigeons que tous les membres de la communauté internationale commencent dès maintenant à se préparer aux différentes sortes d'action nécessaires. Rédigeons, adoptons et mettons en oeuvre une convention efficace contre les contacts dans le domaine sportif, et faisons cela sans plus attendre.

49. Aux termes de l'article 41 de la Charte des Nations Unies, il est prévu que le Conseil de sécurité peut décider quelles mesures pratiques doivent être prises pour traiter avec un Etat qui représente une menace à la paix, y compris des sanctions économiques. La communauté internationale connaît maintenant parfaitement la gamme des mesures qui pourraient être mises en oeuvre. La suppression de l'approvisionnement en pétrole et l'arrêt des investissements et des envois de pièces de rechange sont des exemples des mesures qui peuvent être prises en plus des sanctions économiques.

50. Mais, en même temps que nous nous préparons à ce genre d'action, il y a une mesure envisagée dans l'Article 41 qui est simple à appliquer, tout à fait dans les possibilités de toutes les nations et qui aurait un effet dramatique sinon dévastateur sur le régime raciste. Que les nations du monde, agissant au titre de l'Article 41, se mobilisent maintenant pour rompre tous les liens aériens, maritimes et terrestres avec l'Afrique du Sud. Donnons pour instructions à toutes les compagnies aériennes et maritimes d'éliminer l'Afrique du Sud en tant que port d'escale. De même, refusons le droit d'atterrir ou de mouiller à tous les avions et bateaux qui sont la propriété de l'Afrique du Sud ou qui sont partis d'Afrique du Sud. Soyons préparés à invoquer l'Article 42, qui autorise le blocus si une action quelconque au titre de l'Article 41 se révélait inefficace.

51. Que ceci soit le premier acte d'une mobilisation finale du monde. Nous disons "premier acte", parce que nous devons être prêts à aller aussi loin que l'envisagent les Article 41 et 42 de la Charte. Des sanctions totales, un isolement diplomatique et même un blocus ne sont pas un prix trop élevé à payer maintenant, pour éviter l'holocauste qui viendra sûrement et dans lequel nous serons tous entraînés, si nous n'agissons pas.

52. Aucun sujet dans l'histoire n'a été discuté plus à fond, aucune pratique plus universellement condamnée que l'*apartheid*. L'heure d'agir doit être sûrement arrivée.

53. Ce qui est en cause dans toute l'Afrique australe n'est rien moins que la justice elle-même. Le Zimbabwe doit être libre et le Front patriotique et ses combattants de la liberté doivent faire partie intégrante de cette liberté. La Namibie doit être libre et sûre et la South West Africa People's Organization doit avoir pleinement accès aux fruits de cette liberté. En Afrique du Sud, personne ne doit se voir dénier, à cause de sa race, l'accès au processus politique, aux

bénéfices économiques ou aux expériences culturelles de ce pays.

54. Voilà quels sont les problèmes; la capacité d'agir de la communauté mondiale est en jeu; la paix est en danger. Notre capacité de construire une civilisation reposant sans réserve sur des fondements de justice et de dignité humaine se trouve dans la balance. Au nom de tous les martyrs qui sont morts pour la liberté, au nom de chaque enfant qui a actuellement devant lui le mur nu de la réjection raciale, au nom de tous ceux qui doivent maintenant risquer leur vie pour être libérés des stigmates de cette honte, préparons-nous à agir et décidons que nous n'échouerons pas.

55. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'espagnol*) : Je remercie le Premier Ministre de la Jamaïque de son importante déclaration.

56. Je tiens à vous annoncer que nous avons reçu de nombreux messages et que six d'entre eux vont être lus devant vous, car ils ont été adressés à l'Assemblée par des chefs d'Etat. Je vais demander au Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et aux affaires de l'Assemblée générale de bien vouloir lire les messages émanant des chefs d'Etat.

57. **M. BUFFUM** (Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et aux affaires de l'Assemblée générale) [*interprétation de l'anglais*] : Le premier message émane du Chef d'Etat et Président du Conseil militaire suprême du Ghana :

"A l'occasion de la séance spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée à l'Année internationale pour la lutte contre l'*apartheid*, je suis particulièrement heureux de vous envoyer mes félicitations les plus chaleureuses.

"Le Gouvernement et le peuple du Ghana apprécient les efforts de l'Organisation des Nations Unies dans la lutte contre les politiques racistes du régime d'*apartheid* de l'Afrique du Sud. Nous sommes particulièrement satisfaits des efforts soutenus déployés par l'Organisation des Nations Unies pour mobiliser l'opinion publique internationale, afin d'appuyer le peuple opprimé de l'Afrique du Sud et son mouvement de libération.

"Il est tout à fait approprié que, en cette Journée de solidarité avec les prisonniers politiques de l'Afrique du Sud, les Nations Unies honorent d'éminentes personnalités, qui ont consacré leur vie et leur temps à la lutte pour la liberté et pour l'éradication des injustices de l'*apartheid*. Le Ghana estime que le plus grand hommage que la communauté internationale peut apporter à ces hommes valeureux consiste à se consacrer à nouveau à l'intensification de la lutte pour la justice et l'harmonie raciale en Afrique du Sud."

58. Le deuxième message émane du Président de la République de l'Inde :

"J'ai le grand plaisir d'envoyer un message à cette séance spéciale de l'Assemblée générale, qui a été réunie pour honorer sept dirigeants éminents qui ont apporté une contribution remarquable à la lutte contre l'*apartheid*. La libération des peuples de l'Afrique australe est

une question qui a toujours été au centre de nos préoccupations et chère à nos coeurs et nous avons toujours été désireux d'apporter la plus grande assistance à cette cause. C'est le Mahatma Gandhi qui nous a lancés dans un engagement total dans la lutte contre les injustices de l'*apartheid* et cet engagement a gagné en force et en vigueur au fil des ans. Aujourd'hui, en cette journée de solidarité avec les prisonniers politiques africains et avec les mouvements de libération de l'Afrique australe, notre angoisse devant la suppression des droits de l'homme en Afrique australe devient plus aiguë lorsque nous voyons combien d'hommes et de femmes courageux, qui ont lutté longuement et durement pour la liberté, se languissent maintenant dans des geôles de sécurité sordides. Le peuple indien réaffirme sa solidarité totale avec ses héros.

"Il serait particulièrement approprié d'attirer l'attention de cette assemblée sur le fait que l'opinion publique, en Inde, s'est toujours fermement opposée à l'*apartheid* et continue à être mobilisée et renforcée, grâce au lancement de notre programme national visant à observer l'Année internationale pour la lutte contre l'*apartheid*."

59. Le message suivant a été envoyé par le Chef du Gouvernement militaire fédéral du Nigéria :

"Je voudrais, au nom du Gouvernement et du peuple du Nigéria, réitérer l'expression de notre solidarité et de notre appui aux peuples sud-africains en lutte, et tout particulièrement à l'occasion de la séance spéciale de l'Assemblée générale consacrée à l'Année internationale pour la lutte contre l'*apartheid*."

"Je rappelle qu'une des décisions importantes de la Conférence mondiale pour l'action contre l'*apartheid*, qui s'est tenue à Lagos au mois d'août 1977, était la proclamation de l'année 1978 comme Année internationale pour la lutte contre l'*apartheid*. Je rappelle également qu'aujourd'hui, 11 octobre, est le quinzième anniversaire de l'appel lancé par la communauté internationale pour la libération de tous les prisonniers politiques détenus par le régime raciste de Pretoria."

"Il est particulièrement déplorable que cet appel n'ait pas été entendu. Nous avons été les témoins d'une oppression plus grande, d'un plus grand nombre d'arrestations arbitraires, de procès politiques, de détentions, de bannissements et, pire encore, de l'augmentation du nombre des décès dans les prisons. Le régime raciste de Pretoria, dans une situation désespérée, a déclenché la machine d'oppression la plus brutale jamais connue. La bantoustanisisation est toujours un système prioritaire du régime raciste."

"En dépit des mesures adéquates contenues dans les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité contre l'Afrique du Sud, l'*apartheid* est toujours pratiqué par le régime de Pretoria. Il n'y a aucun doute, dans nos esprits, que le système est soutenu par des intérêts politiques et économiques extérieurs à notre continent."

"Nous demandons à nouveau, à tous les Etats qui ont condamné ce système d'*apartheid*, de traduire en faits

leurs engagements verbaux. Car c'est alors, et alors seulement, que le régime raciste comprendra la gravité de l'engagement de la communauté internationale pour la suppression de l'*apartheid*."

"Puis-je, au nom de mon peuple, féliciter tous ceux qui vont recevoir la médaille d'or ? Ils sont un exemple glorieux de l'engagement international dans la lutte contre l'*apartheid*. Pour notre part, nous n'aurons de cesse jusqu'à l'élimination complète de l'*apartheid*."

60. Le message suivant est celui du Président du Pakistan :

"Aujourd'hui, le Pakistan se joint à la communauté internationale pour observer la Journée de solidarité avec les prisonniers politiques de l'Afrique du Sud et pour rendre hommage à ces combattants de la liberté, dont la situation revêt une dimension particulière de la plus grande importance dans le cadre des droits de l'homme."

"Le monde est témoin d'événements très importants en Afrique australe. Il serait totalement irréaliste de croire que les Sud-Africains vont accepter passivement le joug politique et continuer à supporter la discrimination raciale, à un moment où les mouvements de libération sont accélérés dans toute l'Afrique australe et dans d'autres régions du monde. Les exigences légitimes des peuples opprimés et persécutés de l'Afrique du Sud, qui luttent pour des libertés et des droits fondamentaux ainsi que pour un niveau d'existence plus élevé, ne peuvent être contrariées. Le régime sud-africain doit comprendre que sa politique détestable ne peut renverser le cours du temps."

"En ce jour, le Pakistan s'engage à accorder son plus ferme appui politique et matériel au peuple sud-africain, jusqu'à ce qu'il ait atteint la victoire dans sa juste lutte contre une politique qui pèse lourd sur la conscience de la race humaine."

61. Voici maintenant un message du Président de la République démocratique somalie :

"Au nom du Gouvernement et du peuple de la République démocratique somalie, ainsi qu'en mon nom personnel, je voudrais exprimer notre profonde satisfaction pour la tenue d'une séance spéciale de l'Assemblée générale consacrée à l'Année internationale pour la lutte contre l'*apartheid*. Cette séance spéciale met en lumière les efforts inlassables déployés par l'Organisation des Nations Unies pour éliminer le racisme, la discrimination raciale et l'*apartheid*."

"Elle indique, en outre, l'engagement de l'Organisation à s'acquitter de la responsabilité particulière qu'elle a proclamée dans la résolution 3411 C (XXX) du 28 novembre 1975, envers le peuple opprimé d'Afrique du Sud."

"En tant que membre fondateur du Comité spécial contre l'*apartheid*, le Gouvernement et le peuple somalis réaffirment, en cette réunion solennelle de l'Assemblée générale, leur appui et leur solidarité à l'égard du peuple opprimé d'Afrique du Sud, dans sa lutte pour l'autodétermination, la liberté et la dignité. Nous sommes convaincus que les délibérations de la séance spéciale de

l'Assemblée générale constitueront la pierre angulaire des efforts de la communauté internationale, en vue de l'élimination de l'*apartheid* de la face du globe et de la restauration des droits inaliénables du peuple opprimé d'Afrique du Sud.

"Je désire également adresser nos félicitations aux lauréats, pour leur contribution exemplaire et significative à la lutte internationale contre l'*apartheid*."

62. Et voici, enfin, un message du Président de la République démocratique du Soudan :

"Dans le but d'observer la Journée de solidarité avec les prisonniers politiques de l'Afrique du Sud, le Gouvernement et le peuple de la République démocratique du Soudan se joignent à tous les peuples épris de paix dans le monde pour réaffirmer leur condamnation absolue et rejeter sans équivoque le système odieux d'*apartheid*."

"Le Gouvernement et le peuple de la République démocratique du Soudan, en exprimant leur solidarité et leur soutien inébranlables envers les combattants de la liberté en Azanie, dans leur lutte sans répit pour combattre le racisme et l'*apartheid*, s'engagent une fois encore à n'épargner aucun effort et à apporter toute l'aide possible, matérielle et morale, au peuple d'Azanie luttant sous la direction de ses mouvements de libération nationale."

"Nous saisissons cette occasion pour lancer un appel à tous les peuples du monde, pour qu'ils tendent la main au peuple d'Azanie, et mettent fin, une fois pour toutes, aux souffrances des peuples autochtones de l'Afrique australe et les aident à atteindre leurs buts les plus chers, ceux de l'autodétermination et de l'indépendance."

63. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'espagnol*) : Je dois informer l'Assemblée que nous avons reçu d'autres messages des Gouvernements d'Australie, d'Autriche, du Brésil, d'Irlande, de la Norvège, de Nouvelle-Zélande, du Panama, des Philippines, du Qatar, de la Trinité-et-Tobago et de la Turquie.

64. Des messages ont aussi été adressés par les directeurs de l'OIT, de la FAO, de l'UNESCO, de l'OMS et par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Ces textes seront distribués sous forme de communiqués de presse.

65. Nous allons passer maintenant à la cérémonie de remise des prix. On se rappellera que, par sa résolution 31/6 G, du 9 novembre 1976, l'Assemblée générale a autorisé le Comité spécial contre l'*apartheid*

"à créer un prix qui serait décerné aux personnes qui, agissant en coopération avec l'Organisation des Nations Unies et faisant preuve de solidarité avec les mouvements de libération sud-africains, ont contribué de façon notable à la campagne internationale contre l'*apartheid*."

66. Par conséquent, le Comité spécial a choisi cette année sept personnes pour l'attribution des prix : le révérend L. John Collins, doyen de la cathédrale Saint-Paul et président du Fonds international d'aide et de défense pour l'Afrique australe; Son Excellence l'honorable Michael

Manley, premier ministre de la Jamaïque; feu le général Murtala Mohamed, ancien chef d'Etat du Nigéria; feu le pandit Jawaharlal Nehru, ancien premier ministre de l'Inde; feu M. Kwame Nkrumah, ancien président du Ghana; Son Excellence M. Olof Palme, ancien premier ministre et chef du parti social-démocrate de la Suède; et feu M. Paul Robeson, célèbre chanteur noir américain, acteur et combattant éminent dans la lutte contre le racisme.

67. Je vais maintenant demander au Chef du Protocole d'accompagner à leur place, sur la tribune, les titulaires des prix ou ceux qui sont ici pour les recevoir en leur nom : le révérend L. John Collins, Son Excellence l'honorable Michael Manley, M. Anders I. Thunborg, au nom de Son Excellence M. Olof Palme, Mme Murtala Mohamed, au nom de feu son époux, Mme Kwame Nkrumah, au nom de feu son époux, M. Paul Robeson fils, au nom de feu son père, et Mme Nayantara Sahgal, au nom de son oncle, feu le pandit Jawaharlal Nehru.

Les titulaires des prix ou ceux qui les reçoivent en leur nom sont conduits jusqu'à la tribune.

68. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'espagnol*) : J'ai maintenant l'honneur de lire la citation suivante :

"Le Comité spécial des Nations Unies contre l'*apartheid*, conformément à la résolution 31/6 G de l'Assemblée générale, l'autorisant "à créer un prix qui serait décerné aux personnes qui, agissant en coopération avec l'Organisation des Nations Unies et faisant preuve de solidarité avec les mouvements de libération sud-africains, ont contribué de façon notable à la campagne internationale contre l'*apartheid*", a l'honneur d'octroyer la distinction la plus haute du Comité spécial contre l'*apartheid*, la médaille d'or, au révérend L. John Collins, à Son Excellence l'honorable Michael Manly, à feu le général Murtala Mohamed, à feu le pandit Jawaharlal Nehru, à feu M. Kwame Nkrumah, à son Excellence M. Olof Palme, ainsi qu'à feu M. Paul Robeson, en ce jour, onze octobre mil neuf cent soixante-dix-huit."

69. Je demanderai maintenant au Secrétaire général de bien vouloir remettre les médailles d'or pour "services éminents rendus dans la lutte contre l'*apartheid*" et j'invite le Président du Comité spécial contre l'*apartheid*, M. Leslie O. Harriman, du Nigéria, à assister le Secrétaire général.

Les médailles et les citations sont alors remises par le Secrétaire général, assisté de M. Harriman, du Nigéria.

70. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'adresse mes félicitations les plus chaleureuses et je rends hommage à tous les lauréats.

71. Le révérend L. John Collins nous a fait savoir qu'il désirait s'adresser à l'Assemblée générale. Je lui donne donc la parole.

72. Le révérend L. John COLLINS (*interprétation de l'anglais*) : Je dois avouer que, bien que j'aie l'habitude de prendre souvent la parole en public, j'ai très peu de choses à dire maintenant — cela étant dû à l'émotion qui m'envahit en recevant le cadeau qui m'a été remis. Je dirai seulement que je le reçois au nom de ceux pour qui j'ai travaillé, au

nom du personnel qui m'a apporté son concours et au nom des pays qui nous ont aidés dans notre tâche. Je tiens également à exprimer notre vive reconnaissance à l'Organisation des Nations Unies pour le soutien qu'elle a apporté à nos travaux.

73. Je voudrais ajouter seulement quelques mots. J'ai commencé cette tâche en 1952 et je me suis rendu en Afrique du Sud en 1954 — pays où je ne peux plus me rendre et où je n'ai pas pu retourner depuis lors. En ma qualité de prêtre chrétien, j'ai estimé qu'il y avait là, pour le monde, un des problèmes vitaux à résoudre, et je me suis demandé ce que les religions du monde faisaient pour mettre fin à la pratique de l'*apartheid*. C'était évidemment pour moi, personnellement, une gageure de faire ce que je pouvais pour essayer d'encourager les gens — certes, ceux qui invoquent la religion pour sanctionner leurs vies, mais en fait le monde entier — à constater que ce qui se passait et continue de se passer en Afrique du Sud est tout simplement un fléau.

74. Nous devrions suivre l'excellent conseil donné par M. Manley. Plus tôt nous le ferons, plus tôt les Nations Unies elles-mêmes accepteront de relever le défi, mieux cela vaudra. Alors, seulement pourrions-nous être certains que la tâche pour laquelle nous avons tous ici été récompensés sera rapidement menée à bien.

75. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'espagnol*): Je donne maintenant la parole à M. Anders I. Thunborg, qui a reçu le prix au nom de M. Olof Palme.

76. M. THUNBORG (Suède) [*interprétation de l'anglais*]: M. Olof Palme m'a demandé — en tant que vieil ami à lui — de recevoir le prix en son nom. Il m'a également demandé de vous lire à vous, monsieur le Président, au Secrétaire général et à l'Assemblée générale, le message suivant:

“Je regrette vivement de ne pas pouvoir être présent à la cérémonie qui se déroule aujourd'hui pour recevoir ce prix. C'est un moment de ma vie marqué par une fierté et un bonheur profonds, que j'aurais souhaité partager avec vous tous et avec tous mes autres amis à l'Organisation des Nations Unies. Je pense très sincèrement que c'est là une récompense toute spéciale, que j'ai l'honneur de partager avec des personnes particulièrement nobles.

“J'accepte cette récompense, étant humblement conscient que nous participons à la lutte contre l'*apartheid*, car c'est là une obligation qui nous incombe, par pure décence humaine, et parce que nous sommes convaincus que nous partageons tous une responsabilité, en tant qu'êtres humains, à l'égard de la lutte contre un système qui est une tare pour notre société. Dans cette lutte, nous nous tenons aux côtés de ceux qui sont opprimés, pauvres et exploités, parce que nous croyons que, dans la lutte contre un système qui est à la fois un mal en soi et une menace pour la paix, il ne faut pas rester neutre. Notre profonde solidarité humaine ne nous laisse pas d'autre option.

“Mais, ceux qui devraient être honorés et recevoir des éloges aujourd'hui ne sont pas quelques personnes travaillant de l'extérieur et auxquelles on remet des prix, mais plutôt les innombrables victimes silencieuses de

l'*apartheid* en Afrique du Sud même, tous ces héros inconnus qui ont risqué ou donné leur vie dans un vaillant combat pour la dignité de l'homme, tous ceux qui continuent de subir chaque jour l'humiliation sous un cruel système de discrimination, tous ceux qui ont dû s'enfuir de leur pays natal afin de sauver leur vie, leur santé et leur raison. Ceux qu'il convient de ne pas oublier et d'honorer en cette occasion solennelle, ce sont les enfants qui sont morts dans les rues de Soweto, les prisonniers politiques qui ont été battus et torturés à mort sur les dalles nues des cellules de prison, les squatters de Crossroads qui ont vu leurs pauvres foyers et leurs biens anéantis et dispersés, les femmes et les enfants qui ont dû quitter leur mari et leur père pour vivre dans la misère psychologique et matérielle, au loin, dans les bantoustans.

“Ce sont là tous les vrais héros de la lutte contre l'*apartheid*. Ils sont à la première ligne de cette lutte et la libération de l'*apartheid* sera leur oeuvre et leur victoire. Mais ils ont besoin de notre soutien et nous devons être prêts à le leur accorder de tout coeur.

“Les prix qui nous ont été décernés, aujourd'hui, doivent être considérés comme étant l'expression solennelle de notre volonté inlassable de contribuer à l'élimination et à l'éradication d'un système malfaisant. Ces médailles doivent être considérées comme des symboles éclatants de notre espoir de voir un jour la liberté, la justice et la paix triompher également en Afrique du Sud.”

77. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'espagnol*): Je donne maintenant la parole à Mme Murtala Mohamed, qui a reçu le prix au nom de feu son époux.

78. Mme MOHAMED (*interprétation de l'anglais*): C'est un honneur pour moi d'être ici aujourd'hui, pour recevoir ce prix au nom de mon défunt mari, Murtala. Je comprends que cette récompense lui est accordée en reconnaissance de sa modeste contribution à la lutte internationale contre l'*apartheid*. Pour cela, je voudrais vous faire part de la profonde gratitude de ma famille.

79. Mon mari était fermement engagé dans la lutte des peuples opprimés d'Afrique australe, mais c'est en fait le reflet des sentiments de tout le peuple du Nigéria. Je suis certaine qu'ils partagent tous aujourd'hui cet honneur avec moi.

80. Sa préoccupation, en ce qui concerne l'exportation de l'*apartheid* à d'autres territoires de l'Afrique, a été exprimée dans la déclaration qu'il a faite à Addis-Abeba, en janvier 1976, dans les termes suivants: “Si le néo-colonialisme gagne en Angola, notre espoir pour l'Afrique australe s'évanouira.”

81. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'espagnol*): Je donne maintenant la parole à Mme Kwame Nkrumah, qui a reçu le prix au nom de feu son époux.

82. Mme NKRUMAH (*interprétation de l'anglais*): Je voudrais tout d'abord remercier très sincèrement l'Assemblée générale de sa très aimable décision de rendre hommage à la mémoire de feu mon mari, Osagyefo Kwame

Nkrumah. Ma profonde gratitude s'adresse également au Gouvernement du Conseil militaire suprême du Ghana, qui a bien voulu m'autoriser à recevoir ce prix au nom de feu mon mari.

83. Je suis vraiment profondément émue d'être présente aujourd'hui devant cette assemblée, pour recevoir une médaille d'or au nom de mon défunt mari. Lui-même, j'en suis certaine, aurait considéré sa contribution à la campagne internationale contre l'*apartheid* comme un devoir, sans rechercher l'approbation ou la reconnaissance internationale. En même temps, je sais qu'il aurait été vraiment heureux d'être associé aux cinq autres personnalités internationales illustres, avec lesquelles il a l'honneur insigne de partager cette occasion historique. A ces cinq grandes personnalités, je voudrais dire également, par votre intermédiaire, monsieur le Président, et par l'intermédiaire des représentants de leurs pays présents ici, combien je les félicite de la récompense qu'ils ont si largement méritée.

84. Je voudrais également adresser l'expression de ma gratitude au Comité spécial contre l'*apartheid*, qui a bien voulu recommander la remise de ce prix à mon défunt mari. Dans la poursuite de son rôle historique, le Comité spécial contre l'*apartheid*, dont les activités étaient suivies de si près par Osagyefo et auquel il avait donné son plein appui, a permis de changer la pensée et l'attitude des gouvernements à l'égard de la discrimination raciale en général, et de l'*apartheid* en particulier. Osagyefo aurait été fier de voir ce jour. A sa façon, Osagyefo aurait su trouver les mots appropriés pour exprimer sa profonde reconnaissance et sa gratitude pour le rôle magnifique que le Comité continue de jouer. Mais, hélas, sa mort prématurée nous a privés de sa présence et de son encouragement et j'espère que vous voudrez bien accepter les remerciements sincères mais insuffisants que je puis vous adresser en son nom.

85. Il faut se rappeler que, à la veille de l'indépendance du Ghana, mon mari affirmait que "l'indépendance du Ghana est dénuée de signification si elle n'est pas liée à la libération totale du continent africain". Dans ce processus de libération, l'Afrique continuera d'assurer l'éradication du colonialisme sur notre continent, en particulier sous sa forme la plus odieuse et la plus virulente, l'*apartheid*. Il ne saurait y avoir de plus grand hommage à sa mémoire que l'effondrement des bastions du colonialisme, des privilèges des Blancs et du racisme en Afrique australe, et que ce ne soit qu'une question de temps pour que la Namibie, le Zimbabwe et l'Azanie deviennent libres.

86. Si Osagyefo s'est efforcé de contribuer, modestement il est vrai, à la lutte pour l'émancipation, c'est parce qu'il était totalement opposé à l'*apartheid* qui le révoltait profondément. Il n'a donc jamais manqué l'occasion d'exposer les idées perverses de ce système. Sa déclaration à l'Assemblée générale, le 23 septembre 1960¹, était particulièrement révélatrice. Il a dit qu'il estimait de son devoir moral, en tant qu'être humain et en tant que dirigeant africain, de rappeler à cet organe mondial, avec la plus grande fermeté, que l'intérêt de l'humanité exigeait non seulement que chaque membre prenne les mesures les plus strictes contre cette barbarie, mais également que tous les

pays agissent de concert pour éliminer l'*apartheid* du monde.

87. Les nobles efforts du Comité spécial sont, par conséquent, une source de fierté pour nous, ses concitoyens et sa famille. Ma prière en cette occasion est simplement de demander aux personnes et aux gouvernements qui composent le Comité plus de courage et plus de persévérance, afin qu'ils puissent apporter la lumière dans les régions du monde assombries par la subjugation et la discrimination raciale. Que l'esprit et l'exemple d'Osagyefo nous guident dans la lutte qui nous attend !

88. Une fois encore, je tiens à vous remercier du grand honneur fait à mon défunt mari et à la terre où il a vu le jour, le Ghana, qu'il a tant aimé et pour lequel il a tant sacrifié, dans l'intérêt de la paix dans le monde, de l'unité africaine et de la liberté.

89. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne maintenant la parole à M. Paul Robeson fils, qui a reçu le prix au nom de feu son père.

90. **M. ROBESON** (*interprétation de l'anglais*) : C'est avec une profonde émotion que je me rappelle l'amitié étroite qui liait mon père à Kwame Nkrumah et au pandit Nehru, son admiration profonde pour le révérend Collins et son respect et son admiration pour le courage et la détermination de Michael Manley. C'est un grand honneur pour moi d'accepter ce prix pour mon père. Le grand hommage que représente cette distinction a une signification spéciale, parce que les efforts de mon père au nom de la libération du peuple noir d'Afrique du Sud étaient intimement liés à ceux qu'ils faisaient pour la libération des Noirs aux Etats-Unis.

91. Il y a plus de 20 ans, il avait présenté une pétition à l'Organisation des Nations Unies, accusant le Gouvernement des Etats-Unis de violer la Convention contre le génocide² dans son traitement de ses citoyens noirs. Il considérait ces luttes non seulement comme des luttes pour les droits civils, mais également comme des luttes pour la libération totale et pour le partage égal du pouvoir et des richesses de la nation.

92. Il y a bien des années, il a demandé non seulement l'abolition de l'*apartheid*, mais aussi un appui total pour la lutte des Sud-Africains noirs pour le pouvoir politique et économique, pour leur lutte en vue d'arracher à l'oppresser raciste leur patrie et leurs ressources. Il convient plus que jamais aujourd'hui de déclarer, sans ambages, que la question décisive en Afrique du Sud est la prise du pouvoir par la majorité noire et le moment où cela arrivera est inévitablement proche.

93. Le moment est donc venu pour le peuple des Etats-Unis d'amener son gouvernement à imposer un boycottage économique à l'encontre des dirigeants sud-africains. Et le moment est venu pour nous, Américains noirs, de dire aux dirigeants des Etats-Unis que nous ne tolérerons pas une intervention militaire américaine au nom du Gouvernement sud-africain suprémaciste blanc.

¹ Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, quinzième session, Séances plénières*, 869^e séance, par. 1 à 92.

² Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide [*résolution 260 A (III)*].

94. Nous devons faire tout ce qu'il faut et payer n'importe quel prix pour empêcher ces mains que nous connaissons si bien — celles de nos propres oppresseurs — d'éteindre la vive flamme révolutionnaire de la libération noire en Afrique du Sud.

95. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne maintenant la parole à Mme Nayantara Sahgal, qui a reçu le prix au nom de son oncle, feu le pandit Jawaharlal Nehru.

96. Mme SAHGAL (*interprétation de l'anglais*) : C'est un grand honneur pour moi que de recevoir, au nom du Gouvernement et du peuple de l'Inde et en tant que nièce de Jawaharlal Nehru, cette distinction décernée, à titre posthume, au pandit Nehru pour sa contribution à la lutte contre l'*apartheid*.

97. Nehru a consacré sa vie à la lutte menée par l'Inde pour se libérer de la domination impérialiste. Mais, c'était une lutte qui, pour lui, était étroitement liée à l'élan vers la liberté et vers la dignité qui soulevait d'autres parties du monde et liée, plus spécialement, à l'appui apporté à ceux qui ployaient sous le fléau de l'*apartheid* et en faisaient chaque jour la dure expérience. Sa position résolue contre le racisme n'était pas purement académique, non plus que la simple marque de la conscience d'un homme civilisé. Appartenant à la majorité non blanche de l'humanité, il a profondément ressenti cette insulte à l'esprit humain et les effets néfastes de cette politique sur d'innombrables hommes, femmes et enfants.

98. Il s'est opposé à la discrimination raciale de toute son intelligence, de tout son cœur, de toute sa passion. Il l'appelait la plus grande immoralité internationale. Et, lorsqu'il en parlait devant le Parlement indien, il déplorait la modération en la matière.

99. Il a déclaré une fois :

“Cela me surprend que des pays, notamment ceux qui défendent les traditions démocratiques et ceux qui ont voté pour la Charte des Nations Unies et la convention internationale des droits de l'homme, s'expriment avec tant de modération ou même gardent le silence à propos de la politique raciale de l'Union sud-africaine”.

Pour lui, il n'était pas question de conseiller la patience, la modération ou le compromis, face à cet affront permanent à la dignité humaine.

100. Le peuple indien est engagé depuis longtemps dans cette lutte contre l'*apartheid*. Le mahatma Gandhi a, au début du siècle, joué un courageux rôle de pionnier dans cette lutte, lorsqu'il a organisé et dirigé en Afrique du Sud une résistance non violente aux lois injustes et discriminatoires de ce régime. L'Inde indépendante a poursuivi la lutte en rompant toutes relations avec l'Afrique du Sud, en signe de protestation contre la politique raciste. Sous la conduite de Nehru, l'Inde a porté la question de l'*apartheid* en Afrique du Sud devant l'Assemblée générale, et c'est ma mère, Mme Vijaya Lakshmi Pandit, qui a eu le grand privilège de soumettre cette question à la toute première session de l'Assemblée générale des Nations Unies, en 1946³. En 1952, l'Inde, avec 12 pays arabes et asiatiques, a averti l'Organisation des Nations Unies que, si un conflit

racial éclatait en Afrique du Sud en raison de la politique d'*apartheid*, cela mettrait en danger la paix mondiale — et cette opinion a été largement acceptée par l'Assemblée générale neuf ans plus tard.

101. Le Comité spécial contre l'*apartheid* porte tout le crédit de cette réalisation et, en particulier, son dynamisme président nigérian.

102. Mais, nous savons qu'il reste à prendre des mesures efficaces contre un Etat Membre intraitable, qui s'obstine dans ce que l'Assemblée générale a qualifié de crime contre l'humanité. La lutte contre l'*apartheid* entre dans une phase critique. Elle doit être menée jusqu'au bout, si l'on ne veut pas que soient vains les efforts de ceux que l'on honore ici aujourd'hui et les souffrances de ceux qui subissent les intolérables conditions de l'*apartheid*.

103. Mon pays s'engage à apporter son appui plein et continu à la lutte, jusqu'à la victoire finale.

104. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne maintenant la parole à Son Excellence l'honorable Michael Manley.

105. M. MANLEY (*interprétation de l'anglais*) : Ayant déjà eu l'occasion de dire quelques mots au cours de cette séance, je me contenterai de dire, du fond du cœur et en toute humilité, un grand “merci” au Comité qui m'a décerné ce prix. Je n'accepte pas cet honneur à titre personnel, mais au nom du peuple de la Jamaïque, qui a toujours compris le sens de cette lutte et s'est voué corps et âme à son succès.

106. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'espagnol*) : J'invite maintenant le Président du Comité spécial contre l'*apartheid*, M. Leslie Harriman, du Nigéria, à faire une déclaration.

107. M. HARRIMAN (Nigéria), président du Comité spécial contre l'*apartheid* (*interprétation de l'anglais*) : C'est avec la plus profonde émotion que je m'adresse aujourd'hui à cette assemblée, en ma qualité de président du Comité spécial contre l'*apartheid*. En effet, aujourd'hui, nous célébrons la Journée de solidarité avec les prisonniers politiques sud-africains — journée au cours de laquelle nous devons nous souvenir des nombreux martyrs de la lutte pour la liberté et pour la dignité humaine en Afrique du Sud, ces martyrs dont nous n'avons pas pu sauver la vie. C'est une journée au cours de laquelle nous devons prendre, vis-à-vis des hommes et des femmes qui languissent dans les geôles ou sont assignés à résidence, parce qu'ils ont épousé les principes de cette organisation, l'engagement qu'ils seront libres et qu'en fait tous ceux qui vivent dans cette gigantesque prison d'*apartheid* qu'est l'Afrique du Sud seront libres.

108. Les dirigeants de l'Afrique du Sud ont érigé des barrières entre les êtres humains. Ils ont mis des barreaux pour emprisonner ceux qui rejetaient ces barrières. Ils ont construit des cachots pour réduire au silence ceux qui ont épousé l'idéal d'une humanité unique. Mais ces barrières, ces barreaux et ces cachots seront détruits, afin que tous les habitants de l'Afrique du Sud, indépendamment de leur race, de leur couleur ou de leur croyance, puissent s'unir pour édifier dans leur patrie commune une société non raciale.

³ Voir document A/149.

109. Nous rappelons, aujourd'hui, la longue et vaillante lutte du peuple opprimé d'Afrique du Sud pour obtenir ses droits inaliénables — lutte épique qui a inspiré des générations d'hommes et de femmes en Afrique et dans le monde entier.

110. Depuis 30 ans maintenant, le régime minoritaire s'est efforcé d'imposer à la nation un système institutionnalisé d'inhumanité qui porte le nom d'*apartheid*, en violation de toutes les règles de la morale et du droit international. Il a cherché à consolider la domination raciste et l'exploitation, en privant la grande majorité de la population de ses droits.

111. Au cours de ces trois décennies, le peuple d'Afrique du Sud n'a cessé de lutter par la résistance passive, la désobéissance civile, les boycottages, les défis de masse et, récemment, par la résistance armée.

112. Il existe peu de parallèles dans l'histoire avec les luttes non violentes du peuple sud-africain. Cela est vrai également du défi de mort lancé par les jeunes étudiants de Soweto en 1976. S'ils y sont obligés, ils écriront sans aucun doute un nouveau chapitre de la lutte armée pour la liberté, même au prix de bains de sang.

113. Mais, la communauté internationale a le devoir urgent d'agir, pour éviter que ne soit payé le prix de la sauvagerie totale d'un régime criminel, armé jusqu'aux dents et au seuil de la capacité nucléaire. La lutte est une lutte pour les principes de la Charte des Nations Unies. C'est une lutte inscrite dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, dont nous célébrons cette année le trentième anniversaire. Aujourd'hui, nous assistons à la lutte décisive pour l'émancipation de l'Afrique, après des siècles d'esclavage et d'humiliations, de colonialisme et d'oppression raciste. C'est un effort crucial pour débarrasser le globe de la honte du racisme et de la discrimination raciale. La lutte des peuples africains doit triompher — et rapidement — car leur victoire est essentielle, pour que puisse être érigé un nouvel ordre mondial de paix, d'égalité de l'homme et de coopération internationale.

114. Alors que nous célébrons l'Année internationale pour la lutte contre l'*apartheid*, assurons tous les peuples opprimés d'Afrique du Sud et leurs mouvements de libération nationale, ainsi que tous les peuples qui luttent à leur côté, de notre appui illimité pour leur émancipation et l'élimination totale de l'*apartheid* sous toutes ses manifestations. Accordons-leur notre appui pour construire une nouvelle société, où tous les peuples d'Afrique du Sud pourront jouir des droits de l'homme et des libertés fondamentales auxquels ils ont droit.

115. Cette année internationale doit voir le début d'un effort international déterminé pour mettre en quarantaine les racistes en tant qu'ennemis de l'humanité, et aider le peuple d'Afrique du Sud à assurer sa véritable indépendance nationale et sa souveraineté. L'Organisation des Nations Unies doit aller de l'avant, au-delà des simples exigences et des simples pressions, pour exercer les pouvoirs multiples dont elle dispose aux termes de la Charte et procéder à la mobilisation de toutes les ressources de la communauté internationale, pour donner le coup de grâce à l'*apartheid*. Le Comité spécial, pour sa part, s'engage à apporter sa pleine contribution — au nom des martyrs de l'Afrique du Sud, au nom des principes de cette organisation et au nom de l'humanité.

116. Notre détermination est renforcée par la foi illimitée des innombrables hommes et femmes, qui se trouvent aujourd'hui dans les donjons du régime d'*apartheid*, et de ceux qui ont rejoint les rangs des combattants de la liberté.

117. Nous sommes inspirés par la mémoire de grands hommes, tels que le pandit Nehru, Paul Robeson, Osagyefo Kwame Nkrumah et le général Murtala Mohamed, qui ont joué un rôle crucial dans la campagne internationale contre l'*apartheid*, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies et de façon solidaire avec le mouvement de libération d'Afrique du Sud.

118. Nous sommes très encouragés par la conviction et l'appui de M. Michael Manley, du révérend Collins, de M. Olof Palme et de beaucoup d'autres, qui se sont ralliés à la cause du peuple d'Afrique du Sud et qui continuent d'apporter une grande contribution à la lutte pour la libération de ce pays.

119. Nous avons conscience que la solidarité avec la lutte pour la liberté en Afrique, comme la lutte elle-même, a coûté cher et que les personnalités éminentes auxquelles nous avons rendu hommage aujourd'hui ont payé ce prix par des persécutions, des pressions; quelques-unes ont même payé de leur vie. Au nom du Comité spécial contre l'*apartheid*, je tiens à exprimer notre gratitude à ceux qui nous ont fait l'honneur d'accepter ces médailles, pour les services exceptionnels qu'ils ont rendus à la lutte contre l'*apartheid* et à la lutte pour la dignité de l'homme.

120. Il n'est pas aujourd'hui de question plus urgente, il n'est pas de défi moral plus grand lancé à la communauté internationale que l'éradication de l'*apartheid*.

121. En conclusion, je voudrais exprimer la profonde reconnaissance du Comité spécial aux lauréats qui sont en vie, M. Michael Manley, le Révérend Collins et M. Olof Palme, pour la déclaration qu'ils ont faite aujourd'hui, assurant de leur plein appui le Comité spécial dans son action pour lancer une mobilisation internationale contre l'*apartheid*, initiative proposée par M. Michael Manley.

122. Je tiens également à adresser mes remerciements aux villes de New York, de Detroit (Michigan), Highland Park (Michigan), Gary (Indiana) et Atlanta (Georgie) qui ont proclamé aujourd'hui, dans des cérémonies non officielles, cette journée comme journée de lutte contre l'*apartheid*, en réponse aux appels que nous avons lancés. Je voudrais également exprimer toute ma reconnaissance à toutes les autres villes du monde entier qui ont déjà agi de la même façon. La conscience de tous les hommes doit les engager à se joindre à la marche contre l'*apartheid*.

123. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'espagnol*): Je tiens à annoncer que nous avons reçu un message du Président du Libéria, dont le texte sera publié ultérieurement⁴.

124. Je remercie tous les orateurs qui ont parlé au cours de cette cérémonie solennelle de l'Année internationale pour la lutte contre l'*apartheid*.

125. La cérémonie est terminée.

La séance est levée à 12 h 50.

⁴ Voir communiqué de presse GA/5851.